

ASSEMBLEE GENERALE TC MEYRIN

Saison 2019 - 2020

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 avril à 19h00
tenue par vidéoconférence (Coordinateur : Pascal Lagadec)
Le PV a été rédigé par J-Cl. Messeiller sur la base de l'enregistrement de la séance.

Introduction

Le Président Raoul Sautter souhaite la bienvenue aux membres « connectés » ainsi qu'aux autorités communales, M Laurent Tremblet, Conseiller administratif de la commune de Meyrin et Fabien Grognuz, Président du conseil municipal de Meyrin. Il salue également M Philippe Bolomey, responsable du Centre sportif de Maisonnex.
Sont excusés, Mme Nathalie Leuenberger et M Eric Cornuz, Conseillers administratifs de même que M François Hernot, membre du comité.

Préambule

Tous les membres ont été informés par courrier des modalités d'inscription. Sur les 42 inscrits, il a eu finalement 32 présents.

Pascal Lagadec donne des précisions sur le déroulement de la séance par vidéoconférence avec, entre autres, les modalités de vote et d'interventions et le fait que la séance est enregistrée.

D'autre part, un diaporama sera affiché en fil rouge tout le long de la séance.

Il informe sur le changement de l'ordre du jour, à savoir le poste « modification des statuts » sera traité avant « Élection du comité », étant donné l'imbrication des ces modifications sur les conditions d'élection des membres du comité.

La question des scrutateurs se fait automatiquement par le logiciel de vidéoconférence.

PV de l'assemblée générale du 27-11-2019

Ce PV ayant été mis sur le site 30 jours avant la séance, il n'est pas relu. Il n'y a pas de question et le PV est adopté à la majorité.

Présentation des rapports d'activité (préparés en novembre 2020)

Rapport des compétitions IC. Fait et lu par James Lugon. (*Annexe No 1*)

Rapport du mouvement junior. Fait et lu par Alain Bonvallat et Jean-René Zbinden. (*Annexe No 2*)

Rapport sur les tournois. Fait et lu par Jean-Claude Messeiller. (*Annexe No 3*)

Rapport des activités seniors. Lu par Jean-Claude Messeiller en remplacement de M François Hernot excusé qui l'a établi. (*Annexe No 4*)

Rapport du secteur informatique. Fait et lu par Jean-Claude Messeiller. (*Annexe No 5*)

Rapport sur le sponsoring. Fait et lu par Raoul Sautter.

Tous ces rapports ont été acceptés à la majorité avec décharge au comité.

Présentation du rapport des finances

Jean-Claude Messeiller qui a repris la comptabilité au mois de mars 2020 en urgence explique les conditions très particulières dues à la maladie de Raoul Sautter qui gérait la comptabilité. Un rapport est lu et sera joint au PV. (*Annexe No 6*)

Le rapport financier (arrêté au 31 août 2020) est présenté par Raoul Sautter. Il présente un déficit de SFR 17'301,33 pour des recettes de SFR 126'591,33 et des dépenses de SFR 109'290,00.

Le tableau sera annexé au PV (*Annexe No 7*)

Le Président remercie M Messeiller pour le travail de comptable pris aux pieds levés. Il est rappelé qu'il s'agit de la comptabilité pour la période du 1 septembre 2019 au 31 août 2020.

Raoul donne quelques explications, notamment sur une légère diminution de juniors et donc de recettes, ainsi que la non-facturation du sponsoring pour cette année. Il précise que la porte du club est ouverte pour donner des explications.

M Tremblet demande si le club est éligible aux aides de la confédération et demande des éclaircissements sur la présentation des recettes (cotisations juniors pour les cours par exemple).

La liaison « zoom » posant quelques problèmes pour le Président, Jean-Claude M. précise que les aides confédérales apparaîtront sur les comptes de la prochaine période comptable et concernant les juniors il s'agit de la balance entre crédit et débit.

Un membre pose la question de connaître les réserves sur le compte épargne. Ce compte avait été prévu pour les manifestations de la 30^{ème} édition du tournoi junior. Le montant de l'épargne est actuellement de l'ordre de SFR 60'000,-.

Un membre s'étonne de ne pas voir la trace des abonnements dans la comptabilité. Il est rappelé que les abonnements sont payés à la commune et que le club n'encaisse aucune cotisation (même si les statuts autorisent des cotisations jusqu'à un montant de SFR 20,-).

Quelques membres demandent instamment que l'année prochaine, un bilan soit présenté avec la colonne des crédits et des débits et la situation comptable avec les réserves.

Une précision est apportée sur les dépenses pour les animations (cadeaux de Noël, repas divers, etc...).

Une question est posée pour savoir s'il a lieu de s'inquiéter sur les finances pour l'avenir. Il est clair qu'on est en grande partie tributaire des subventions communales.

M Tremblet explique que les subventions se divisent en 2 parties, selon des formules mathématiques assez compliquées. D'une part une subvention de club et d'autre part une subvention de soutien à la jeunesse. Le montant actuel pour la première partie est actuellement sous-évalué et devrait passer d'un montant de 36'000,- fr. à 42'000,- fr. Par contre, le soutien à la jeunesse, calculé cette année sur une base 82 juniors est surévaluée et devrait diminuer pour les 2 prochaines années. En conclusion, la subvention totale serait diminuée d'un montant de 7'000,- par année pour les 2 années à venir.

Remarque : pour le calcul de la subvention 2020, seulement 82 juniors membres du club ont été pris en compte pour le calcul de la subvention.

Étant donné la méthode de calcul basée uniquement sur le nombre de juniors membres du club, la question se pose de savoir s'il ne faudrait pas inciter tous les juniors qui suivent des cours à être membre du TC Meyrin pour avoir un calcul de subvention plus correct, étant donné que le club fournit les mêmes prestations aux juniors, indépendamment de leur appartenance au club ou simplement abonnés.

M Tremblet se demande par ailleurs si une cotisation de membre et une réévaluation du prix des cours juniors pourraient être envisagées.

On passe à la lecture du rapport des vérificateurs des comptes (Aline Yazgi et Ian Mc Laren). Aline Yazgi lit le rapport

(annexe No 8). Elle relève également quelle souhaiterait une autre présentation des comptes, mais signale qu'après vérification par sondage, les documents présentés correspondaient aux écritures et propose donc de donnée décharge au comité.

Une information sur la trésorerie est également souhaitable pour la prochaine AG.

Les rapports des finances sont approuvés avec décharge au comité par 58% de oui, 8% de non et 35% d'abstention.

Modification des statuts

Jean-Claude Messeiller présente les modifications suivantes qui ont figuré dans la convocation à l'AG 2020 :

- 1) Une modification purement sémantique consistant à remplacer le terme « Complexe » par « Centre », pour tenir compte du changement d'appellation de Centre Sportif de Maisonnex.
- 2) La 2^{ème} proposition, demandée par la commune, propose un nouvel article 30/al. 1,

permettant à des personnes rémunérées par le club à être éligibles au comité.

- 3) Une modification des articles 23 et 26, demandée par une personne lors de l'AG 2019 concernant le changement des délais pour la convocation à l'AG ordinaire et pour les propositions individuelles.

Une assez longue discussion s'engage concernant le point 2), non pas sur le principe, mais sur la formulation. Les intervenants précisent qu'il n'y a aucun doute concernant les 2 candidats, mais qu'il s'agit d'un principe à plus long terme.

À ce sujet, la parole est donnée aux 2 nouveaux candidats concernés par cet article. Ils précisent leur volonté de travailler au comité en respectant toutes les règles de déontologie liées à les statuts personnels.

Des membres se déclarent très contents de voir de nouveaux candidats plus jeunes et expérimentés. Le Président rappelle que ce n'est pas la première fois qu'on travaille au comité avec des personnes rémunérées sans qu'il y ait eu de problème.

En conclusion de ces échanges, Jean-Claude Messeiller propose que la votation porte sur le principe présenté, mais un libellé définitif sera introduit dans les statuts, d'entente avec la commune.

M Tremblet abonde en ce sens.

Ces modifications, avec les réserves proposées, sont mises au vote et acceptées à la majorité des membres.

Élection du comité

En introduction, le Président Raoul Sautter parle d'abord du retrait de Jean-René Zbinden, membre du comité depuis 1997 en faisant état du très long et fructueux parcours au sein du comité Jean-René est venu comme professeur de tennis à Meyrin en 1985

La liste des candidats est donc la suivante, par ordre alphabétique :

Les sortant(e)s :

- Mme Faessler Brigitta
- M Bonvallat Alain
- M Hernot François
- M Lugon James
- M Messeiller Jean-Claude
- M SautterRaoul

Les nouveaux :

- M Emery David
- M Mouret Jonas
- M Lagadec Pascal

Pour les vérificateurs des comptes :

- Mme Yazgi Aline
- M Torres Ricardo

Les membres proposés sont élus à la majorité des membres présents.

Propositions du comité

Jean-Claude Messeiller présente les tournois prévus pour l'année 2020, à savoir :

- Le tournoi d'ouverture programmé pour le week-end des 1ers et 2 mai.
- Le Challenge « Commune de Meyrin », prévu courant juillet
- Le tournoi junior d'hiver programmé pour le mois de novembre.

Concernant le tournoi d'ouverture qui compte pour le Challenge Trophy de SwissTennis, les informations ont été envoyées par courrier à tous les membres en même temps que la convocation pour l'assemblée générale, les modalités et bulletins d'inscriptions ont mise sur le site et à la

réception du Centre Sportif. Compte tenu du faible nombre d'inscriptions, la date à été reportée au week-end des 22 et 23 mai.

David Emery informe qu'il a organisé un tournoi de Pâques « Les Jeunes Pousses ». Ce premier essai a été assez concluant et sera reconduit l'année prochaine.

Propositions individuelles

La parole est donnée à 4 représentants de la démarche administrative initiée par la commune sous l'appellation « Maisonnex de demain ». Ces tables rondes concernaient l'ensemble des activités du centre sportif (tennis, squash, piscine, etc.)

Étant donné que les contenus de ces tables rondes ont largement été communiqués par l'intermédiaire des « newsletters » de la commune et qu'elles sont disponibles sur le site du TC Meyrin, elles ne sont plus détaillées ci-dessous.

Marc Duret donne un résumé de son groupe de travail, dont le thème était « Installation et abonnement ».

Pascal Lagadec présente son thème sur les communications et activités. Il souligne la nécessité d'avoir une coordination entre les utilisateurs. Prochainement, une « Newsletters » exclusivement « tennis » sera envoyé régulièrement à tous les membres. Une réunion informelle interdisciplinaire est prévue une fois par trimestre, dès que les conditions sanitaires le permettront.

Fabio Castello pour les offres juniors souhaite pouvoir étoffer les activités des juniors. Il souligne le support important de la commune. Il relève également qu'un groupe est constitué pour faire des propositions et nous avons noté également que ce groupe est à disposition pour apporter son aide aux activités juniors organisées par le comité, par exemple lors du tournoi junior d'hiver.

La dernière intervenante est Marie-France Bonvallat qui soulève les améliorations à apporter dans les relations avec le gérant du restaurant, non pas dans l'optique de porté préjudice, mais de développer les activités en relation avec le restaurant.

Pascal Lagadec précise que tous ces groupes ont été constitués non pas pour se substituer aux différents comités en place, mais pour apporter des idées et un soutien aux instances en place.

Phillipe Bolomey est très satisfait de l'intérêt porté au sondage qui a été envoyé à tous les membres et des nombreux retours reçus.

Divers

Raoul Sautter rappelle que l'année sportive écoulée a été un supplice pour tous et lui-même a été particulièrement et gravement atteint dans sa santé depuis le mois de mars 2020. Il relève tout le travail supplémentaire repris par Jean-Claude Messeiller et remercie également tous les membres du comité sortant et les membres pour leur compréhension.

Il soulève que la baisse des subventions communales va probablement entraîner une augmentation des coûts pour les cours juniors.

Il donne rendez-vous à tous pour l'AG de 2021 en novembre, en espérant qu'elle se déroule en présentiel avec le traditionnel apéritif qui suivra.

Le président du conseil municipal, M Fabien Grognez prend la parole pour remercier le comité de sont invitation à cette AG 2020. Il a été très intéressé par les nombreuses idées émises lors de cette assemblée.

C'est Monsieur Laurent Tremblet, conseiller administratif qui prononce quelques mots. Il nous informe que le conseil municipal est convoqué pour le mardi suivant, afin de donner son accord à la signature du renouvellement du bail pour les installations du Centre Sportif, avec la confédération. Ce bail aura une durée de 22 ans. Les négociations ont été très difficiles, notamment avec le CERN qui à un droit de préemption, mais qui n'utilise pas, pour l'instant, cette parcelle. Il semble que pour les 10 prochaines années, le CERN n'utilisera pas la clause guillotine, mais sans un engagement formel. C'est cette ouverture de 10 ans qui a amené la commune à mettre en place la démarche participative mentionnée plus haut, largement soutenue par la commune. Il souhaite que tous les

acteurs de Maisonnex soutiennent cette démarche. Il s'engage également à prendre contact avec le gérant du restaurant pour l'inciter également à être partie prenante de ces développements envisagés.

Il relève toutes les difficultés qu'on subit toutes les associations et évidemment le TC Meyrin et l'émotion créée par les nombreuses annulations de manifestations qui étaient programmées et le bien-fondé de ces annulations.

La commune étudie actuellement dans quelles mesures les installations pourront à nouveau être mises à disposition des membres (également la piscine).

M Tremblet, au nom de l'ensemble du conseil administratif, remercie tout le comité, particulièrement le vice-président Jean-Claude Messeiller. Il remercie également M Jean-René Zbinden pour ces nombreuses années d'activité au sein du comité.

Il finit en remerciant le comité de son invitation à cette AG.

La séance se termine vers 21h, avec les remerciements de tous à Pascal Lagadec pour l'organisation de cette AG.

PS : Toutes les annexes seront jointes au PV, mais ne seront pas remises en ligne avant la prochaine AG étant donné que leurs contenus ont été lus et acceptés avec décharges au comité.